

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

Edition de Septembre 2011

A la Une :

✚ HORAIRES
MAIRIE

Pleins Feux sur :

✚ Concours de
BELOTE

✚ Recherche HEURES
DE MENAGE

✚ LE JOUR DE LA
NUIT

✚ La FLAVESCENCE
DOREE

✚ FRELONS
asiatiques

✚ SPECTACLE
« La Tendre guerre »

✚ OCTOBRE ROSE

✚ La PIBOLE
ouvre ses portes

CONTACT

Mairie de COURCOURY

Place de Pampilhosa

17100 COURCOURY

05 46 93 18 23

Courriel :

courcours@mairie17.com

NOUVEAUX HORAIRES Mairie (à partir du 03 octobre 2011) Ouverture au public

La commune accueille au secrétariat de Mairie
Mme LOANG Karine à partir du 17 octobre 2011.

Nous vous informons des nouveaux horaires d'ouverture de
la Mairie :

Lundi : 09h00 – 12h30

Mardi : 13h30 – 18h30

Mercredi : 13h00 – 18h00

Vendredi : 08h00 – 12h00

Samedi : 10h00 – 12h00

Permanence des élus :

Lundi : 09h00 – 12h00

sur rendez-vous : Mme BARON BRUMAUD Kim

Mardi : 13h30 – 18h30 :

Le Maire

Jeudi : 09h00 – 12h00 :

sur rendez-vous : Mme BARBAUD Françoise

Vendredi : 10h00 – 12h00 :

sur rendez-vous : Mr BESSONNET Joseph

Samedi : sur rendez-vous :

le Maire

En cas d'urgence : Tél : 05.46.93.18.23 / Ptble : 06.13.47.56.31

CONCOURS DE BELOTE

Samedi 01 Octobre 2011 20 h 30

Organisé par la Société des fêtes

Renseignements et réservations : 06.26.02.85.58

Dame 45 ans – 10 ans d'expérience
 Recherche heures de ménage
 Tél : 05.17.28.54.70 / 06.48.09.29.63

LE JOUR DE LA NUIT

La Municipalité de COURCOURY vous invite à participer à la troisième édition du Jour de la Nuit, le **1^{er} octobre prochain.**

Cet événement national, coordonné par l'association Agir Pour l'Environnement, a pour vocation de sensibiliser les citoyens aux effets de la lumière artificielle nocturne.

A vos idées donc, pour que le Jour de la Nuit fasse, cette année, la lumière sur le monde nocturne.



Cette année, la commune de COURCOURY participera au jour de la nuit par **l'extinction totale des éclairages publics.**

Vous pourrez ainsi profiter pleinement de la nuit pour la mise en place de vos actions d'observation.



La FLAVESCENCE

DOREE



Suite aux prospections de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), Antenne de Cognac et à la déclaration de ceps douteux d'un viticulteur, il semble que la commune de COURCOURY soit contaminée par la flavescence dorée (en attente de confirmation par analyse).

La commune qui était en périmètre de sécurité, présente des centaines de ceps avec des symptômes : feuilles jaunes dorées (cépage blanc), rouges (cépage rouge) craquantes, recroquevillées, rameaux non aoûtés et dessèchement des grappes (sur un ou plusieurs rameaux).

Chaque viticulteur doit prospecter ses vignes et marquer les pieds douteux .La déclaration doit se faire par la fiche de prospection envoyée à chacun par le BNIC.

En cas de doute ou de question, n'hésitez pas à contacter la FREDON de Cognac au : **05 45 82 45 08.**

Chaque pied marqué doit être arraché avant le 31 mars de l'année suivante.

L'arrachage est le **SEUL MOYEN** pour éradiquer la maladie.

"Nids de frelons asiatiques"

Considérant le caractère particulièrement invasif de l'espèce *vespa velutina*, communément dénommée frelon asiatique, dont la prolifération semble constante,

Considérant le danger que représente cette espèce pour les abeilles mais également pour la population,

Considérant le risque qu'une telle prolifération fait peser sur la biodiversité,

Considérant le dispositif de subvention mis en place par le Département de la Charente-Maritime durant la période de juillet à novembre 2011 inclus,

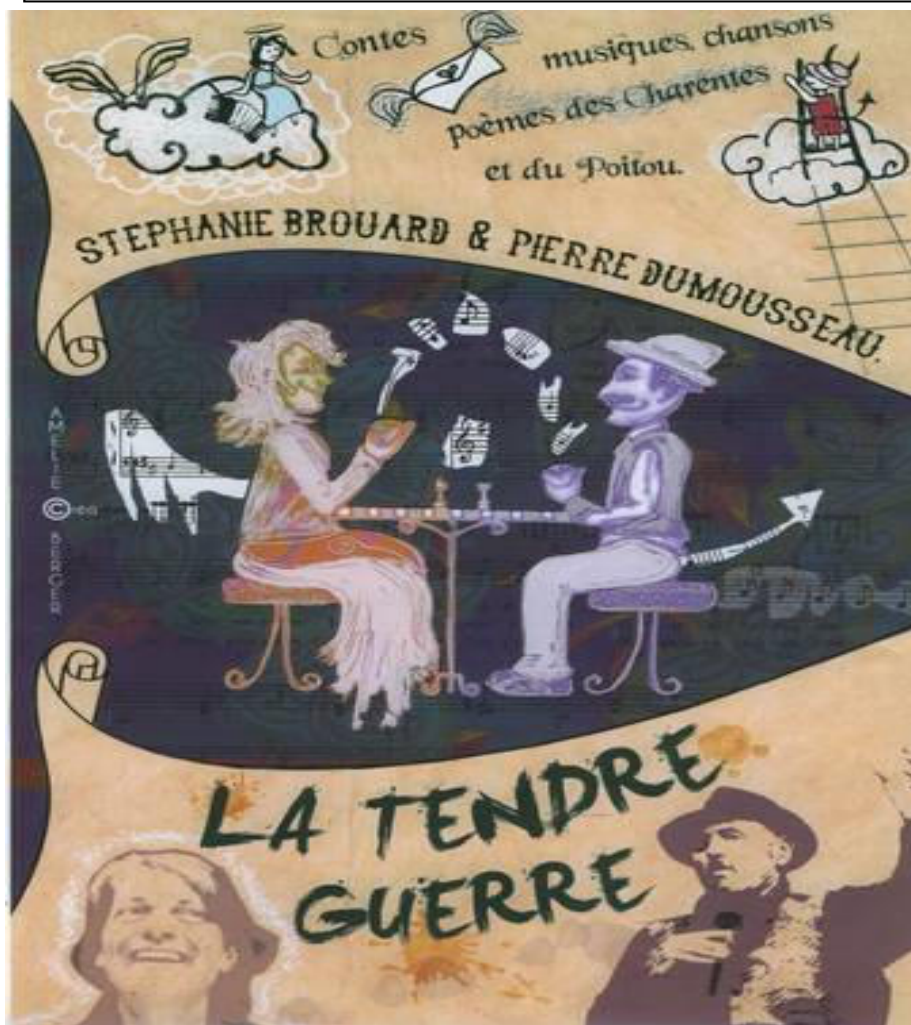
La Conseil Municipal de COURCOURY DECIDE

1° De favoriser la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur le territoire communal (*ou sur le périmètre intercommunal*) en sollicitant l'aide financière attribuée par le Conseil Général de la Charente-Maritime dont le montant s'élève à 135 ou 220 euros par nid selon la technique employée,

2° De se conformer à la procédure d'attribution de la subvention en constituant le dossier conformément aux exigences fixées et en faisant appel à des entreprises agréées spécialisées ou associations apicoles habilitées, signataires de la charte des bonnes pratiques du Département de la Charente-Maritime,

Veillez nous signaler à la Mairie toute présence de nids sur Courcoury, la Mairie prendra en charge financièrement la destruction.

Tél : 05.46.93.18.23



COURCOURY

Samedi 15 Octobre

20 h 30

Salle des Fêtes

Entrée gratuite

A l'occasion d'**OCTOBRE ROSE**,
votre commune soutient l'association LUCIDE 17
dans son action de sensibilisation au
dépistage organisé du cancer du sein.

LUCIDE 17 propose une mammographie (prise en charge à 100%)
tous les deux ans aux femmes ayant entre 50 et 74 ans.

Pour plus d'informations, contactez



au **05 46 90 17 22**



Le Saviez-vous ? « La Pibole Saintongaise »



Depuis bientôt 38 ans, a été créé à Courcoury le groupe folklorique :

Ce groupe a comme objectif de faire revivre les arts et traditions populaires de notre région à travers : la musique, le chant, les danses, le théâtre patoisant, et la restauration de costume.

Pour cela nous effectuons des représentations, des spectacles, dans la région, en France et même à l'étranger.

Notre but : nous amuser pour amuser et distraire le public, tout en conservant le sérieux nécessaire à la qualité du spectacle et au respect des traditions.

Nous serions heureux d'accueillir toutes personnes, de tous âges, ayant envie de découvrir ou redécouvrir les coutumes de notre Saintonge et de les faire vivre.

Il n'est pas nécessaire de savoir danser pour nous rejoindre. Nous nous chargeons de l'apprentissage et ... il n'y a pas d'âge pour apprendre.

« Mangez, bougez » dit la publicité. A la Pibole Saintongaise nous pourrions dire « mangez, interprétez, chantez et dansez ».

Alors, si vous êtes musicien, chanteur, danseur, patoisant, couturière et que vous ayez envie de découvrir une nouvelle activité, **Venez nous rejoindre**

Nous serons ravis de vous accueillir lors d'une soirée découverte organisée

Le samedi 8 octobre 2011 à 20h30

à la salle associative René Guillot de Courcoury, en face de la mairie.

Un pot de bienvenue sera servi à la fin de la soirée.

Pour tous renseignements, Claude BOISSINOT : 05-46-93-30-44 - Jean-Louis MECHAIN : 06-77-99-27-04